

Rajouter des options en 1ère année de droit ?

Par **psinge**, le **12/07/2015** à **14:17**

Bonjour à tous,

(J'espère avoir poster sur le forum, et m'excuse si ce n'est pas le cas..)

Je compte m'inscrire en 1ère année de droit à Lyon 3, mais je me pose quelques questions sur la possibilité de rajouter quelques " plus " à une licence classique.

J'aimerais réellement, pour le moment, faire du droit des affaires et coupler par la suite ma formation avec une grande école de commerce, idéalement HEC. Consciente du niveau particulièrement élevé et de la sélection excessivement rude, j'aimerais mettre toutes les chances de mon côté pour parvenir à me distinguer.

De ce fait, j'envisageais de m'inscrire en plus de la licence à un DU des affaires en anglais et également au Collège de Droit. Néanmoins, je me demande maintenant si je ne suis pas trop ambitieuse, et si ces 2 formations annexes ne seront pas trop lourdes au niveau de la charge de travail.

Aurais-je le temps de travailler au mieux ma licence pour obtenir les meilleures notes possibles ? Ces 2 formations font-elles une réelle différence au moment des sélections ou bien faut-il que je me concentre uniquement sur la licence ?

Au passage, je suis, sans prétention et parce que j'ai conscience qu'il existe toujours bien meilleur que soit, plutôt une " bonne élève" avec une très grande capacité de travail : mention très bien au bac ES, félicitations du jury et 18 de moyenne général.

Que pensez-vous de ma situation ?

Merci d'avance.